



Strasbourg, le 25 juin 2018

CDL-PL-PV(2018)002syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

115^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 22-23 juin 2018)

CARNET DE BORD

La Commission

- a tenu un échange de vues avec M. Artak Zejnalyan, ministre de la Justice de l'**Arménie** et avec Mme Arpine Hovhannisyan, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de l'Arménie, sur la coopération future et a été informée des réformes juridiques prévues en Arménie ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Nela Kuburović, ministre de la Justice de la **Serbie**, et a adopté l'avis sur le projet d'amendements aux dispositions constitutionnelles sur le pouvoir judiciaire de la Serbie, préalablement examiné par la sous-commission sur le pouvoir judiciaire le 21 juin 2018 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Balázs Orbán, Secrétaire d'Etat, Cabinet du Premier Ministre de la **Hongrie**, et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur la compatibilité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme du nouveau paquet législatif "Stop Soros" du gouvernement hongrois, dans la mesure où il affecte les activités des ONG en Europe, préalablement examiné par la sous-commission sur les droits fondamentaux le 21 juin 2018 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Florin Iordache, Président de la Commission parlementaire spéciale conjointe pour la modification des lois sur le pouvoir judiciaire de la **Roumanie**, et avec M. Bogdan Dima, Conseiller d'Etat, Administration du Président, et a été informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur le projet de loi sur le pouvoir judiciaire de la Roumanie et a autorisé les rapporteurs à préparer un avis préliminaire qui sera envoyé aux autorités en juillet 2018, après consultation avec le Bureau et avec le Président de la sous-commission sur le pouvoir judiciaire ;
- a adopté le mémoire *amicus curiae* pour la cour constitutionnelle de la **Géorgie** sur les effets des décisions des cours constitutionnelles sur les jugements finaux dans les affaires civiles et administratives ;
- a tenu un échange de vues avec M. Mentor Borovci, Directeur du Bureau juridique, Cabinet du Premier Ministre du **Kosovo**, et a adopté l'avis sur le « projet de loi révisant et complétant la loi no. 03/l-174 sur le financement des structures politiques (Révisée et complétée par la loi n° 04/l-058 et la loi n° 04/l-122) et la loi n° 003/l-073 sur les élections générales (Révisée et complétée par la loi n° 03/l-256) », préalablement adopté par le Conseil des Elections démocratiques le 21 juin 2018 ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi portant modification à la Constitution, sur le projet de loi sur la Commission des droits de l'homme et de l'égalité et sur le projet de loi sur l'égalité de **Malte**, préalablement examiné par la sous-commission sur les droits fondamentaux le 21 juin 2018 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Nikola Saranović, Vice-ministre, Directeur général à la Direction pour la coopération internationale et les projets, Ministère de la justice du **Monténégro**, et a adopté l'avis sur le projet de loi sur les modifications à la loi du Monténégro sur le Conseil judiciaire et les juges ;
- a décidé de continuer l'examen du rapport sur **la révocation des maires et autres élus locaux**, en vue de son adoption lors d'une prochaine session ;
- a été informée des **suites données à** :
 - Avis sur le projet d'amendements à la Constitution, adopté le 15 décembre 2017 en deuxième lecture par le Parlement de **Géorgie** ;
 - Avis sur le projet de loi portant modification de la Loi sur le Conseil national de Justice de la **Pologne**; sur le projet de loi portant modification de la Loi sur la cour Suprême, proposés par le Président de la République de Pologne, et sur la Loi sur l'organisation des tribunaux ordinaires de la Pologne ;

- Avis relatif au projet de loi de l'Ukraine sur les juridictions anticorruption et au projet de loi de l'**Ukraine** portant modification à la loi sur le système judiciaire et le statut des juges (concernant l'institution d'une spécialisation obligatoire des juges chargés des infractions de corruption et des infractions connexes) ;
 - Avis sur la loi sur le référendum national de l'Ukraine ;
 - Avis sur le projet de loi sur les principes de la politique de la langue d'Etat de l'Ukraine ;
 - Avis conjoint sur le projet de liste de critères en matière de l'utilisation abusive de ressources administratives dans le cadre des processus électoraux au niveau local et régional du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Brigitte Ohms, Membre du Comité directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH), et a été informée de l'avancement des travaux sur **les principes constitutionnels et juridiques sur les institutions de l'Ombudsman (les Principes de Venise)** ;
 - a tenu un échange de vues avec M. Gerhard Reissner, ancien Président du **Conseil consultatif de juges européens (CCJE)** ;
 - a tenu un échange de vues avec M. Tamás Sulyok, Président de la Cour constitutionnelle de la **Hongrie**, et avec M. Jinsung Lee, Président de la Cour constitutionnelle de la **République de Corée** ;
 - a été informée de l'assistance à l'**Albanie** dans le cadre de la réforme électorale ;
 - a été informée du soutien apporté à la **Bosnie-Herzégovine** sur la réforme des règles relatives à l'élection à la Chambre des Peuples de la Fédération ;
 - a été informée des développements constitutionnels récents en **France** et au **Kazakhstan** ;
 - a été informée des résultats et des conclusions de la 15e Conférence européenne des administrations électorales « La sécurité dans les élections » (Oslo, 19-20 avril 2018) ; du Séminaire UniDem-Med « Améliorer la relation entre l'administration et les citoyens : un impératif démocratique » (Rabat, 23-26 avril 2018) ; des 2e Entretiens scientifiques des experts électoraux « Le suffrage égal » (Sinaia, Roumanie, 3-4 mai 2018 et le 35^e anniversaire de l'Institut de la législation et du droit comparé sous les auspices du gouvernement de la Fédération de Russie (Moscou, 8-9 juin 2018) ;
 - a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du **Conseil des élections démocratiques** tenue le 21 juin 2018 ;
 - a été informée des activités prévues, par le Président du **Conseil scientifique**, et sur la proposition du Conseil scientifique, a décidé de préparer une étude sur les avis séparés des juges des Cours constitutionnelles et de coorganiser une conférence sur le bilan de l'avancement des réformes en Europe centrale et orientale depuis 1989, qui se tiendra à Lund (Suède) au printemps 2019 ;
 - a entériné les compilations des rapports et avis de la Commission de Venise sur **la majorité qualifiée et les mécanismes de déblocage** et sur **les droits sociaux et économiques** ;
 - a tenu un échange de vues avec les représentants du **Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
 - a confirmé les dates des **prochaines sessions plénières** comme suit : 19-20 octobre 2018 et 14-15 décembre 2018, ainsi les dates de ses sessions de 2019 comme suit : 15-16 mars 2019; 21-22 juin 2019; 11-12 octobre 2019 et 6-7 décembre 2019.